

DRIFT CUP MSO 2013 3ième et 4ième Manche IDS





BULLETIN D'ENGAGEMENT

(Licence IDS non obligatoire pour cette manche)

| (Clôture des engagements : lundi 10 juin 2013) | | | |
|---|--------------------------------------|---|---------------|
| CONDUCTEUR : | | | |
| Nom : | Prénom : | | Age : |
| Adresse: | | | |
| Code postal :Ville | : | Pays : | |
| Tél fixe :Porta | ble :E | -mail : | |
| | | | |
| VEHICULE : | | | |
| Marque : Modèle | : Année | : Moteur: Puissa | ınce : |
| Modifications : | | | |
| | | | |
| INFOS POUR LE SPEAKER: | | | |
| Historique en drift, palmarès en con | npétition : | | |
| | | | |
| | | | |
| Quels sont vos sponsors? | | | |
| | | | |
| Vous engagez-vous à d'autres mand | ches de l'IDS ? | | |
| ENGAGEMENT - L'angagement co | mprond 1 omplacement réserv | é numéroté au parc concurrent ainsi que | 3 bracolote |
| « pass week-end » et 2 « pass auto ». | imprend i emplacement reserv | e numerote au parc concurrent amsi que | ; 3 bracelets |
| ☐ Engagement en catégorie Pro (vo | oiture avec arceau of règle | ment ci-dessous) : | 195,-€ |
| ☐ Engagement en catégorie OPEN | • | ment or account . | 145,- € |
| ☐ Engagement « Time Attack » dim | • | cf. Réalèment T.A) | 95,-€ |
| □ Street | □ Pro | , | , . |
| | | | |
| ☐ Achat de billets d'entrée supplén | nentaire : | Quantité : X 8 | € =€ |
| | | | |
| INFORMATIONS COMPLEME | NTAIRES : | | |
| | | » d'un montant total de : | € |
| Je joins un 2 ^{ème} chèque pour la caut | | RE . N° du chèque : | |
| (Ce chèque de caution ne sera pas encaissé et il sera | | □Un camion | |
| Je compte arriver avec : | □Une remorque □Un semi remorque | ☐Un semi remorque avec auven | |
| | - | <u> </u> | |
| Le concurrent certifie exact l'ensemble des déclarations figurant sur le présent bulletin et déclare avoir pris connaissance du Règlement Particulier de la Drift Cup (disponible ci après et sur www.driftshop.fr) | | | |
| □J'ai bien pris connaissance des ci | réneaux horaires d'accès li | nité aux paddocks (cf. page 5 en rou | ge) |
| Fait à : | Le : | Signature : | |
| MOTORS SHOW ORGANISATION | | | |
| 1 rue de la Poste, 68520 Burnhaupt-le-Haut, France / e-mail : teammso@gmail.com | | | |
| Plus d'in | fos sur le Festival Auto Moto : w | ww.festival-auto-moto.fr | |
| Cadi | re à l'usage de l'organisation, ne r | en écrire ci-dessous | |
| Date réception : | Catégorie : | N° course : | |







A remplir et renvoyer avec l'inscription

| | Abandon de Recours 2013 | | | |
|----------------|---------------------------------------|---------------------------------------|-------------------------------------|-----------|
| le soussigné : | M | | | |
| Adresse : | | | | |
| Téléphone : | | e-mail : | | |
| /éhicule : | Marque : | Type : | N°immatriculation : | |
| Compagnie | d'assurance : | N° Contrat : | Date d'échéance : | |
| Déclare con | naître et accepter tous les risques l | iés à la pratique des sports mécaniqu | ues sur circuit, notamment en cas d | 'excès de |

- Déclare connaître et accepter tous les risques liés à la pratique des sports mécaniques sur circuit, notamment en cas d'excès de témérité, déclare accepter d'effectuer le premier tour de piste de chaque session à allure modérée et déclare, au delà du premier tour être conscient de l'état de sécurité du circuit.
- Déclare par la présente entreprendre les séances de tours libres et d'entraînement chronométré, sous son entière responsabilité, à
 ses risques et périls, renonçant ainsi irrévocablement à tout recours, à quelque titre que ce soit, contre les propriétaires ou exploitants
 du site, les constructeurs, les organisateurs de l'évènement, les autres participants, les équipes de secours ainsi que les assureurs des
 personnes et sociétés précitées.
- Déclare que son véhicule est assuré et que par la présente renonciation à tout recours est valable pour lui-même ainsi que pour son assureur, ses héritiers et tous ses ayant droits (l'éventuelle nécessité d'information et d'obtention de l'accord préalable de ces tiers au sujet de cette renonciation est de la responsabilité pleine et entière du déclarant signataire).
- Déclare accepter le port du casque obligatoire.
- Déclare ne pas avoir consommé d'alcool ou de drogue, et accepte d'être soumis à un test en cas de doute.
- Reconnaît être seul(e) responsable de son véhicule et s'engage à ne pas prêter son véhicule à un autre conducteur sans que celui-ci n'ait signé un document identique.
- Déclare prendre un seul passager à la fois, à ses risques et périls et sous son entière responsabilité.

Date:Signature:

- Reconnaît être responsable des dégâts éventuels qu'il occasionnerait avec son véhicule aux infrastructures du circuit (rails de sécurité, piles de pneus, taches d'huile, chicanes plastique, cônes, extincteurs, ...) et s'engage à en rembourser les frais ainsi occasionnés sur base du devis établi par L'ANNEAU du RHIN (tarifs disponibles sur demande).
- Déclare accepter l'exploitation commerciale de tout enregistrement réalisé par la vidéo ou les photographes et incluant des images de mon véhicule ou de moi-même
- Déclare être responsable de la garde et de la conservation de ses propres matériels ainsi que de ceux mis éventuellement à sa disposition. L'ANNEAU du RHIN décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de dégradation d'origine animale (attention : présence de chiens de garde en liberté la nuit).
- Déclare avoir pris connaissance et respecter le règlement intérieur du circuit (voir ci-dessous) et notamment la limite du niveau sonore individuelle maximale et le fait qu'aucun remboursement ne lui sera dû si son véhicule est refusé parce qu'il dépasse cette limite.

Règlement intérieur

Le client s'engage ainsi que pour ses accompagnateurs, ses enfants et ses animaux, à respecter la propriété privée où il est accueilli comme invité : il est strictement interdit de jeter des détritus hors des poubelles, d'uriner hors des WC et d'effectuer toute détérioration ou salissure quelle qu'elle soit. Il est aussi interdit, en repartant, de laisser sur place les déchets polluants suivants : huiles, pneus, batterie. Il est interdit à toute personne de traverser ou d'emprunter à pied les abords de la piste et de franchir les limites protégées par un grillage. Les chiens doivent être attachés et les enfants surveillés. Tout manquement sera sanctionné par des amendes, des interdictions de piste ou des exclusions du site.

Le client s'engage à **observer scrupuleusement les règles d'utilisation** et consignes de sécurité en vigueur et à respecter immédiatement les demandes du responsable de piste ainsi que les indications des drapeaux et des feux de signalisation (JAUNE = ralentir, ROUGE = sortir à la fin du tour) des commissaires de piste préposés, chargés de mission, mis en place par l'organisateur de la rencontre.

Aucun véhicule ne doit s'engager sur la piste sans en avoir reçu l'autorisation. Le port du casque et des ceintures de sécurité, pour le passager et le pilote sont obligatoires sur le circuit, sauf convention expresse contraire. Il est strictement interdit aux conducteurs sur la piste de faire demi-tour, d'emprunter la piste en sens inverse, de faire marche arrière, de faire des burn out, de faire des drifts. Au cas où le Drift est autorisé, le Drift non contrôlé est interdit (la 2^{ème} fois que le conducteur mettra une roue hors de piste, il sera exclu définitivement). Sauf autorisation expresse, L'ANNEAU du RHIN interdit les activités commerciales suivantes : commerce de boissons, de traiteurs, de vêtements, de carburant, de photos, de vidéo, de baptêmes de piste (en passager ou au volant), de cours de pilotage.







Dans le cadre du 11^{ème} Festival Auto Moto, Motors Show Organisation et l'International Drift Series sont fiers de vous présenter en Alsace :

La 7^{ème} DRIFT CUP MSO 3^{ième}et 4^{ième} Manche IDS

14-15-16 juin 2013 sur le circuit de l'Anneau du Rhin

Confirmant le succès des éditions précédentes, cette 7^{ème} DRIFT CUP en reprend les principes qui avaient séduit les milliers de spectateurs venus chaque année au Festival Auto Moto.

Les meilleurs drifteurs de l'International Drift Series, aux côtés des meilleurs drifteurs d'Europe viendront s'affronter sur le circuit tandis qu'une catégorie Open permettra aux amateurs de s'inscrire et de participer, quel que soit leur voiture et leur niveau de pilotage (attention : pas de battles dans cette catégorie).

En plus des sessions de qualification et des battles, la DRIFT CUP 2013 offrira de longues heures de plaisir à tous les pilotes.

Enfin, pour le plaisir du public, et des pilotes, la DRIFT CUP 2013 se déroulera sur un parcours spectaculaire, long et rapide.

Deux manches sont organisées cette année:

- Samedi 15 juin :

Pro: 17h à 21h (tracé n°1 identique à 2012)

Amateur : 21h à 23 h <u>Dimanche 16 juin :</u> Amateur : 12h à 14h

Pro: 14h à 17h30 (tracé n°2 identique à 2010)

Le reste du temps de roulage est consacré aux entrainements.

INFOS PRATIQUES

Engagement:

195,- € (catégorie pro) et 145,- € (catégorie open) comprenant 4 pass pour le pilote et ses accompagnateurs, ainsi que plusieurs heures d'essais libres (en plus des qualifications et des battles).



Circuit de l'Anneau du Rhin :

situé en Alsace, près de Mulhouse, à 10 mn de la frontière allemande et à 25 mn de la frontière suisse. Homologué en catégorie nationale, le circuit accueille toutes sortes de compétitions auto et moto, en particulier durant l'événement phare du calendrier : le Festival Auto Moto annuel.



DRIFT CUP MSO 2013 3ième et 4ième Manche IDS





INFOS PILOTES:

Tracé Pro 1 : 1ère manche (samedi 15 juin)



Tracé Pro 2 : 2^{ième} manche (dimanche 16 juin)



Tracé amateur : 1ère et 2ième manche :









ATTENTION: il est fortement conseillé d'arriver le vendredi avant 17 h.

Pendant les créneaux horaires cidessous, l'accès aux paddocks se fait par un tunnel limité aux véhicules légers. Il est strictement impossible d'accès aux véhicules utilitaires, attelages, etc.

- Vendredi de 17h à 19h
- Samedi de 8h à 17h
- Dimanche de 8h à 12h



Renseignement et inscription auprès de :

MSO

1 rue de la Poste 68520 Burnhaupt-le-Haut, France

> Mail: teammso@gmail.com Site web: www.driftshop.fr www.festival-auto-moto.fr

Vendredi 14 Juin 2013 : (fermé au public)

| Contrôle Administratif et Technique: | 11h00-16h00 |
|--------------------------------------|------------------|
| BRIEFING OBLIGATOIRE | 16h00-16h30 |
| Sessions libres Pro: | 19h00 – 1h |
| Sessions libres Amateurs: | 20h00 – 1h |
| Sessions libres Pro: | 21h00 – 1h |
| Sessions libres Amateurs: | 22h00 à 00h – 2h |

Samedi 15 Juin 2013 :

| Contrôle administratif + technique Drift: | 12h-16h |
|---|-----------------|
| Contrôle administratif + technique T.Att | 12h-16h |
| Briefing Pro obligatoire: | 16h00 |
| Briefing Amateurs obligatoire: | 16h30 |
| Qualifications Pro- 1ère manche | 17h00 – 2h |
| Battles – 1 ^{ère} manche | 19h00 – 1 ½ h |
| Démo | 20h30 − ½ h |
| Qualifications des amateurs – | 21h00 – 2h |
| 1 ^{ère} manche | |
| Pause | 23h00-40mn |
| Sessions libres Pro et Amateurs | 23h40-0h00-20mn |
| Pause | 00h00-20mn |
| Sessions libres Pro et Amateurs | 0h20-0h40-20mn |
| Pause | 00h40-20mn |
| Sessions libres Pro et Amateurs | 1h00-1h20-20mn |

Dimanche 16 juin 2013

| Contrôle administratif + technique T.Att.: | 7h-7h30 |
|---|----------------|
| Briefing Time Attack obligatoire | 7h30 |
| Time Attack | 8h-12h |
| Briefing Amateurs obligatoire: | 10h30 |
| Briefing Pro obligatoire: | 11h00 |
| Qualifications Amateurs – 2 ^{ème} manche | 12h00 −1 ½ h |
| Qualifications Pro - 2 ^{ème} manche | 13h30 – 2h |
| Battles – 2 ^{ème} manche | 15h30 − 1 ½ h |
| Démo si le programme termine en avance | Eventuellement |
| Remise des prix | 17h00 |
| Tours libres « Portes Ouvertes » | 18h00 |

(programme donné à titre indicatif)



DRIFT CUP MSO 2013 3ième et 4ième Manche IDS





REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Article 1: Organisation

La DRIFT CUP 2013 est une épreuve automobile de « dérapage contrôlé » (ou « drift » en anglais) organisée par l'association MOTORS SHOW ORGANISATION pour l'organisation administrative et technique du déroulement sportif, avec le concours de l'Association A.S.A. Anneau du Rhin pour l'organisation administrative et technique du déroulement sportif et avec le concours de l'association Festival Auto Moto pour l'accueil et l'encadrement du public. Cette épreuve a lieu sur le circuit auto moto de L'ANNEAU DU RHIN, situé à Biltzheim (en France, près de Mulhouse), dans le cadre du FESTIVAL AUTO MOTO.

Cette épreuve aura lieu le **vendredi 14, samedi 15 et dimanche 16 Juin 2013**. Cette épreuve sans chronométrage est organisée conformément aux prescriptions du Ministère de la Jeunesse et des Sports, en particulier conformément aux prescriptions de l'annexe IV de l'arrêté du 19 septembre 2007 règlementant les disciplines non reconnues par la F.F.S.A.

| Officiels: | Commissaires de piste : |
|---|---|
| Coordination générale : | M. Reutter Paul (licence FFSA n° 32485) |
| M. Rinaldi François (licence FFSA n°36697 / 0322) | M. Arnold Régis |
| 5 | M. Surace David |
| <u>Direction</u> : Mlle Haffner Aurélie | M. Forny Fréderic |
| | |
| <u>Directeur de course :</u> M.Forny Jérôme (licence FFSA n° 48062) | (Liste non exhaustive, équipe en cours de construction) |
| Superviseur: | |
| M.Mader Franck (licence FFSA n°187564/0323) | Speakers: |
| | M. Koenig Nicolas (licence FFSA n° 200823/0322) |
| Contrôleur technique : | M. Crouzet Yves |
| M.Söhner Jôrg | |

Article 2 : Assurance

L'organisateur a souscrit spécifiquement pour cette épreuve une assurance de Responsabilité Civile auprès la compagnie d'assurance MAILLARD ASSURANCE (à confirmer).

Article 3: Concurrents et pilotes

Les engagements seront reçus à partir de la parution du présent règlement par courrier à l'adresse suivante :

MOTORS SHOW ORGANISATION

1 rue de la Poste – 68520 Burnhaupt-le-Haut / e-mail : teammso@gmail.com

Montant des droits d'engagement : 195,- € par pilote en catégorie pro, 145,- € en catégorie open (non remboursable en cas d'annulation du concurrent). Date limite d'inscription : jusqu'à limite des places disponibles.

De plus, chaque engagement devra aussi être accompagné d'un chèque de caution de 200, € (chèque non encaissé et détruit ou rendu à l'issue de la Drift Cup, sauf en cas de sanction disciplinaire). Pour être acceptée, la demande d'engagement devra obligatoirement être accompagnée des 2 chèques à l'ordre de : MOTORS SHOW ORGANISATION.

Dans la mesure où il resterait éventuellement des places disponibles, les engagements seront aussi enregistrés directement au circuit de l'Anneau du Rhin vendredi 14 et samedi 15 Juin 2013 avant 11h.

Les engagements en « <u>double monte</u> » (2 pilotes pour une voiture) sont autorisés <u>seulement pour la catégorie « open »</u>, chaque pilote devra obligatoirement remplir un bulletin d'engagement.







L'engagement comprend 1 emplacement réservé numéroté au parc concurrent ainsi que 3 bracelets «pass week-end » et 2 « pass auto ». En cas de nécessité, il est possible d'acheter sur place en supplément des billets d'entrée à la journée (8,- €).

Article 4 : Voiture et équipement

Les concurrents choisiront de s'inscrire dans l'une des 2 catégories suivantes:

<u>Catégorie PRO</u>: Cette catégorie est destinée de préférence aux pilotes ayant déjà une certaine expérience et ayant une voiture conforme aux règles de sécurité suivantes :

- Arceau de sécurité norme FIA, 6 points minimum, boulonné ou soudé, ou norme japonaise (obligatoire)
- Baquet conducteur norme FIA pour le pilote, date dépassée tolérée (obligatoire)
- Baquet norme FIA pour le passager, date dépassée tolérée (obligatoire si passager à bord)
- Harnais 4 points minimum norme FIA, date dépassée tolérée (obligatoire)
- Coupe circuit facilement accessible et visible, doit arrêter le moteur (obligatoire)
- Batterie solidement fixée et correctement isolée (obligatoire)
- Anneaux de remorguage avant et arrière (obligatoire)
- Casque aux normes FIA / Snell 2005 (obligatoire)
- Combinaison ignifugée norme FIA (obligatoire)
- Chaussures et gants ignifugés (obligatoire)
- Extincteur obligatoire 2kg minimum, norme FIA, solidement fixé et à portée de main du pilote (obligatoire)
- Vitres : d'origine avec film anti-déflagrant, ou Lexan ou autre polycarbonate (obligatoire)
- Essuie-glaces avant et rétroviseurs (obligatoire)
- Eclairage avant et arrière d'origine ou équivalent et clignotants doivent être fonctionnels (obligatoire)
- Pneus homologués route obligatoires, slicks et autres pneus de compétition interdits
- Silencieux d'échappement obligatoire

La voiture doit être de type propulsion (roues arrières motrices), propre, sans fuite d'un quelconque fluide, non endommagée et présentable pour la compétition. Les modifications de carrosserie (ailes, capot, coffre, pare choc, etc.) sont libres mais les différents éléments doivent rester en place en permanence. Les modifications moteur, transmission châssis, suspension, direction, carburant et intérieur sont libres. L'intérieur du véhicule doit être propre, et ne doit pas comporter de partie saillante ou dangereuse.

<u>Catégorie OPEN</u>: Cette catégorie est destinée de préférence pour les amateurs débutants ou les drifteurs occasionnels. Sont admises en catégorie OPEN toutes les sortes de voitures possibles (d'origine ou modifiée, avec ou sans arceau) tant qu'elles sont assurées et que les prescriptions de sécurité suivantes sont respectées: présence obligatoire de crochets de remorquage, d'un silencieux, et d'une ceinture de sécurité (ou d'un harnais). Les pilotes seront obligatoirement équipés d'un casque (normes NF ou CEE) et de vêtements couvrant l'intégralité du corps. L'utilisation de combinaison de pilote de course (anti-feu) est fortement recommandée. Pour les concurrents inscrits en catégorie OPEN, il n'y aura pas de possibilité d'accéder au Top 16, le classement final définitif sera établi à l'issue de la séance de qualification en fonction des résultats obtenus dans celle ci. Les pilotes souhaitant faire des battles doivent s'inscrire obligatoirement en catégorie PRO avec une voiture équipée d'arceau de sécurité.

<u>Contrôle administratif et technique</u>: Un accueil administratif aura lieu au chapiteau d'accueil (à l'intérieur du Parc Concurrents près de la Pré-Grille). Un contrôle technique des voitures sera opéré avant l'épreuve (voir programme horaire). Les voitures seront refusées en cas de mauvais état des organes mécaniques mettant en question la sécurité, en cas de fuite de tout liquide. Les crochets de remorquage seront obligatoirement mis en place. La batterie correctement fixée et la cosse de batterie positive devra être isolée.

Article 5 : Publicité

La mise en place des stickers des sponsors de l'épreuve est obligatoire. La publicité personnelle sur les voitures est autorisée. Toute autre action commerciale ou publicitaire est interdite sans autorisation expresse de l'organisateur.

Article 6 : Site et infrastructures

L'épreuve se déroulera sur le **circuit automobile de L'ANNEAU DU RHIN à Biltzheim (68)**, circuit homologué par la FFSA et par la CNECV (Ministère de l'Intérieur). Les spectateurs pourront suivre l'épreuve depuis les zones spectateurs homologuées du circuit. Le parcours sur lequel sera jugé le drift sera d'une longueur d'environ 1 km et sera situé dans le Virage du Sanglier et dans le Virage Ouest (voir plan ci après dans l'Annexe « Infos Pilotes »).

Article 7 : Déroulement de l'épreuve

<u>Principes du déroulement de l'épreuve :</u> l'épreuve se déroulera conformément à la règlementation IDS, sauf pour la catégorie OPEN (voir les changements ci-dessus à l'article 4). Les horaires sont détaillés dans l'Annexe « Infos Pilotes »







Article 8 : Pénalité

Les règles disciplinaires suivantes devront être impérativement respectées à la lettre :

- Il est interdit d'effectuer tout comportement dangereux à l'égard des autres pilotes
- Il est interdit d'effectuer des donuts et des burn out statique sur la piste.
- Il est interdit d'effectuer des drifts, des donuts et des burn out de toute forme une fois sortie de la zone jugée de drift (une fois passé le portail en bois ou en zone de départ).
- Rouler au pas dans le parc concurrent (10 km/h max).
- Il est interdit de laisser sur place des déchets : pneus usagés, huile de vidange, batterie. Ces déchets doivent être ramenés chez eux par les concurrents.
- Sont interdits les vols, dégradations, troubles à l'ordre public, sabotage, consommation de stupéfiants et consommation d'alcool au delà de la limite légale.
- Afin de protéger les abords des circuits, les pilotes doivent impérativement garder à tout moment la maîtrise de leur véhicule.
 Les « off course » (définition : 2 roues hors de piste ou clipping point touché) excessifs sont interdits : le concurrent abusant des « off course » sera averti, puis sanctionné et exclus.

Sanction : les pilotes transgressant ces interdictions seront immédiatement exclus de l'évènement sans remboursement, perdront leur caution de 200,- € et ne marqueront aucun point peu importe le résultat obtenu.

Article 9: Classement

A l'issue de l'épreuve, après un délai de 15 minutes pour permettre une éventuelle réclamation, les 2 classements de la Drift Cup pour les 2 catégories seront établis.

Article 10 : Remise des prix

La remise de prix aura lieu à l'issue de la publication du classement. Sont prévues :

- 3 coupes et de nombreux lots pour les 3 premiers classés de la catégorie PRO
- 3 coupes et de nombreux lots pour les 3 premiers classés de la catégorie OPEN





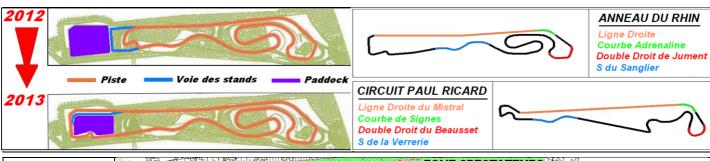


MOT DU PRESIDENT:

Chers pilotes

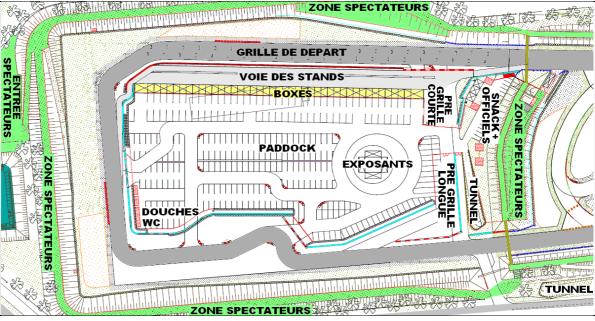
Vous envisagez de participer à une compétition à l'ANNEAU DU RHIN et nous nous réjouissons de vous accueillir. Afin de préparer votre venue, vous trouverez ci-après quelques informations utiles :

La piste de compétition a été rallongée, le Circuit 3.0 km laissant désormais sa place au nouveau **Circuit 3.7 km**. Avec sa ligne droite rallongée de 750 m à 1050 m, et son tracé dessiné pour favoriser les machines puissantes et rapides, ce nouveau **Circuit 3.7 km** ne sera pas sans rappeler, à travers ses courbes principales, le tracé du **Circuit Paul Ricard**, pour le plus grand plaisir des pilotes.



Le nouveau

Circuit 3.7 km
bénéficie
d'une nouvelle
voie des
stands,
équipée
désormais
d'un muret de
panneautage
classique le
long de la
grille de
départ.





Les 44 boxeschapiteaux disponibles bénéficient chacun d'un éclairage et d'une prise électrique (220V).







IMPORTANT: LISEZ ATTENTIVEMENT LES CONSIGNES RELATIVES AU NOUVEAU CIRCUIT 3.7 KM

- 1. A votre arrivée, un petit tunnel permet désormais d'accéder au Parc Concurrent Ouest en passant sous la piste. Cependant, ce tunnel est uniquement accessible aux véhicules légers sans remorque. De par son étroitesse d'accès, la circulation s'y fait par alternance, à l'aide d'un feu de signalisation tricolore.
- 2. Comme d'autres circuits (Albi, Croix en Ternois, Montlhéry, Pau Ville), <u>les autres types de véhicules</u> (camions, camionnettes, voitures avec remorque) pourront accéder au parc concurrent en traversant la <u>piste</u> lorsque la circulation sur celle-ci est interrompue. De par son étroitesse d'accès, la circulation s'y fait aussi par alternance, à l'aide du même feu de signalisation tricolore que le tunnel.
- 3. Nous vous conseillons fortement <u>d'arriver le vendredi</u> jusqu'à 17 H, avant que la traversée de la piste ne soit interrompue par la réouverture de la piste aux véhicules de compétition.
- 4. Les véhicules qui arriveraient après la fin du créneau de traversée de piste (et qui sont incompatibles avec l'accès par le tunnel) **pourront patienter en stationnant dans le parking « spectateurs »** (en herbe). Les poids lourds (et uniquement eux) seront dirigés vers une zone d'attente spécifique.
- 5. Pour plus d'informations, pensez à <u>regarder le Règlement Particulier de l'épreuve, les horaires de traversée de la piste y seront indiqués</u> (traversée possible durant la nuit, tôt le matin, durant la pause déjeuner, puis à nouveau en fin de journée). Prévoyez, qu'en règle générale, la traversée de la piste s'achèvera pour tout véhicule, 30 mn avant la réouverture de la piste aux véhicules de compétition.
- 6. Au moment de rentrer chez vous, pour ne pas provoquer des files d'attente obstruant les voies de circulation (et donc des bouchons à l'intérieur du paddock), <u>vous devez impérativement rester à votre emplacement jusqu'à entendre la corne de brume indiquant l'ouverture de la traversée de la piste</u>. Ce n'est qu'à ce moment là que vous pourrez quitter votre emplacement et vous diriger vers la sortie. <u>Tout contrevenant stationnant dans une voie de circulation verra le pilote de l'équipe sanctionné</u>.
- 7. Le paddock bénéficie de nombreuses alimentations électriques 220 V, mais pas d'alimentation 380 V.
- 8. Il existe 2 Pré Grilles : une Courte (utilisée pour les essais et pour les courses comportant un faible nombre de concurrents) et une Longue (utilisée pour les courses comportant un nombre de concurrents supérieur à la capacité d'accueil de la Pré Grille Courte). Pensez à <u>regarder le Règlement Particulier de</u> l'épreuve, la Pré Grille adéquate y sera indiquée.
- 9. La ligne droite a été rallongée, passant de 750 m à 1050 m : <u>adaptez les réglages de votre véhicule</u> (notamment rallongez le rapport final de transmission pour une Vmax plus élevée).